

Expliciter n°47 décembre 2002

Entretien de L. Paquay et R. Sirota
Avec

Nadine Faingold

maître de conférences à l'I.U.F.M. de l'académie de Versailles.

Publié dans *Recherche et formation* n° 36, « Le praticien réflexif » . INRP, 2001.

1. Que représente pour toi le modèle du "praticien réflexif"?

Le modèle du praticien réflexif est essentiel dans ma conception du processus de formation. Il est à la fois un but à atteindre, et une indication pour les démarches à privilégier (1). Actuellement, dans la formation d'enseignants spécialisés où j'interviens, le modèle du praticien réflexif se concrétise sous différentes modalités d'analyse de pratiques : séminaire d'explicitation des pratiques, vidéo-formation, mémoire professionnel, visites de formation, enregistrement systématique au magnétophone de toutes les séquences pédagogiques.

J'ai développé dans ma thèse l'idée que la dimension réflexive a d'abord besoin d'être sollicitée dans des dispositifs de formation pour pouvoir s'intégrer à la pratique. L'utilisation en formation d'outils comme la vidéo, l'écriture ou l'entretien d'explicitation permet, par la médiation de l'analyse, de modifier en retour l'action pédagogique. Plus on diversifie les modalités de décentration et d'aide à la prise de conscience, plus on peut faire le pari que chaque stagiaire va s'approprier une aptitude à traiter l'information sur une situation donnée en y intégrant une posture intérieure de prise de recul et d'analyse de son propre fonctionnement. C'est ce qui à mon sens rend possible la "réflexion dans l'action" qui permet à un professionnel de s'adapter à chaque situation où il exerce sa profession.

Actuellement, mon intérêt en tant que formatrice et en tant que chercheuse se centre sur l'apport spécifique de l'entretien d'explicitation dans les méthodologies d'analyse des pratiques professionnelles

(2). L'entretien d'explicitation (EdE) est une technique d'aide à la verbalisation des éléments implicites de l'action qui a été élaborée par Pierre Vermersch, chercheur au CNRS. Il permet un retour réflexif aussi bien sur le fonctionnement cognitif dans la réalisation d'une tâche que sur le vécu d'une pratique professionnelle. Depuis plusieurs années, j'ai le souci de mener de front à la fois une formation à la technique de l'entretien d'explicitation et une formation par l'explicitation des pratiques. Ceci me permet de trouver une cohérence entre ce que je fais avec les stagiaires et ce que je leur demande de faire avec les élèves :

- de même que je demande aux stagiaires de mettre en œuvre une pédagogie active, de même je leur propose une formation expérientielle à travers des mises en situation visant la construction de savoir-faire professionnels

- de même que je demande à un stagiaire d'être attentif à la logique de fonctionnement de chaque élève dans la réalisation d'une tâche, de même je m'attache à comprendre le "comment" de son mode d'intervention par rapport aux élèves en l'aidant à mettre en mots son vécu d'une situation pédagogique.

- de même que je propose aux stagiaires de favoriser chez leurs élèves un questionnement métacognitif (comment je m'y prends pour apprendre), de même je sollicite en permanence chez les futurs enseignants une attitude réflexive par rapport à leur pratique.

Cet isomorphisme s'est sans doute mis en place à mesure que je devenais moi-même une praticienne réflexive, par souci de congruence...

stratégies, du "comment faire" pour mieux s'y prendre dans le contexte évoqué. Je précise que je travaille sur des situations qui posent problème, mais aussi sur des moments de réussite. C'est pour moi un facteur essentiel de la construction de l'identité professionnelle que d'aller explorer les situations-ressource, et les valeurs qui s'y trouvent incarnées. Par ailleurs, le travail de comparaison des stratégies entre la manière de s'y prendre quand "ça n'a pas bien marché" et quand "j'ai su faire" est souvent très fructueux. Les travaux de Robert Dilts (5) en PNL, m'ont beaucoup appris en ce domaine.

En quoi l'entretien d'explicitation a-t-il pour moi une place centrale ? Parce qu'il permet à tout moment de quitter le registre des généralités, du récit, du commentaire, des explications, pour aller au plus près du vécu subjectif à partir de l'évocation, en position de parole incarnée, de la manière de faire dans un moment précis de pratique professionnelle. Dans cette re-présentification de la situation émerge, quand la personne est en évocation de son action, ce qui se joue d'important pour elle dans le fait que c'est ce moment là qui a été choisi.

En quoi l'EdE est-il pour moi toujours un point de départ ? Parce que quand on travaille sur des pratiques professionnelles, il me semble qu'il ne peut y avoir émergence du sens que sur la base d'une présence à soi-même dans l'évocation d'une pratique en acte.

Ces points relèvent de mon intervention propre en tant qu'animatrice du séminaire d'analyse de pratiques, mais ils sont valables aussi pour les entretiens de recherche ou les entretiens de formation. En séminaire d'analyse de pratiques, je mène d'abord seule un temps d'explicitation auprès de la personne qui présente l'étude de cas. La parole est ensuite donnée aux participants pour élargir le recueil d'information. Ensuite, le cas échéant, je décide d'un mode d'intervention pour accompagner la personne dans la clarification de ce qui peut être fait pour dépasser la difficulté évoquée.

7 La réflexion ne commence-t-elle pas après l'explicitation de l'action ?

En effet, si on reprend la distinction piagétienne entre réfléchissement de l'action et réflexion sur l'action, l'explicitation est le temps du réfléchissement au sens où le vécu subjectif de la situation est évoqué et mis en mots. C'est un moment où peuvent s'opérer des prises de conscience fortes. La réflexion se poursuit ensuite, avec le groupe, puis par l'écriture le cas échéant. Dans tous mes séminaires d'analyse de pratique, il y a un enregistrement au magnétophone, la cassette étant restituée à celui qui a présenté l'étude de cas. Les stagiaires disent que la réécoute des cassettes est pour eux un temps essentiel de travail réflexif, qui génère souvent de nouvelles prises de conscience.

8 Par quoi faut-il compléter l'apport des entretiens d'explicitation pour former des formateurs à l'entretien réflexif ?

Par un travail sur soi dans un cadre de supervision qui permette d'identifier clairement les éléments de sa problématique personnelle qui peuvent interférer dans les entretiens à forte connotation émotionnelle. Et par une formation aux modes d'intervention (6) en termes d'aide au changement pour accompagner le stagiaire dans le processus de formation. Pour reprendre le parallélisme évoqué plus haut, les formateurs sont dans la même position que les enseignants qui utilisent l'entretien d'explicitation comme outil de recueil d'information sur le fonctionnement des élèves, mais qui doivent ensuite trouver des modes d'intervention adaptés en termes de remédiation pédagogique pour que les difficultés rencontrées soient dépassées.

Références :

- FAINGOLD N. (1996) Du stagiaire à l'expert : construire les compétences professionnelles, in PÉQUAY L. et al. Former des enseignants professionnels. Bruxelles : De Boeck.
- FAINGOLD N. (1997) Contre-exemple et recadrage en analyse de pratiques, in VERMERSCH P. et MAUREL M., Pratiques de l'entretien d'explicitation. Paris : ESF.
- VERMERSCH P. (1994). L'entretien d'explicitation. Paris : ESF.
- FAINGOLD N. (1998). De l'explicitation des pratiques à la problématique de l'identité professionnelle. Actes du Colloque International « Recherche et Formation des enseignants » . Février 1998. IUFM Grenoble. (CD Rom)
- DILTS R. (1995). Des outils pour l'avenir. Paris : La Méridienne. Desclée de Brouwer.
- FAINGOLD N. (1999). Chercher dans son expérience comment comprendre le vécu subjectif de l'autre. Spirale n°24, Oct. 1999. Universitè Lille 3.

Expliciter

Journal de l'Association GREY
Groupe de recherche sur
l'explicitation

!!! 8 passage Montrun
Paris 75014

01 40 47 86 80 !!!!!

courriel : grey@grey-fr.net, site
www.grey-fr.net

Directeur de la publication P. Vermersch
N° d'ISSN 1621-8256

Abonnement (cinq numéros) 28 euros